



n° 23

**LE JOURNAL
DE LA VIE
DE LA COMMUNE
DE PRESINGE**

LE NANT DU PARADIS



ÉDITO

Mobilitri. Un nouveau concept de tri pour Presinge

Dès le 2 novembre prochain, les habitants et les entreprises de Presinge pourront mieux trier grâce à la mise en place d'une nouvelle déchetterie itinérante: Mobilitri.

Mobilitri est une société anonyme fondée par 2 entreprises familiales, l'une est spécialisée dans le transport des déchets et la seconde est spécialisée dans la gestion des déchets et du recyclage.

Ce nouveau concept a pu voir le jour grâce au partenariat de 11 communes de la région Arve et Lac et du soutien de l'Etat de Genève.

Cette déchetterie itinérante offre une collecte des déchets adaptée aux ménages et aux entreprises, elle se rapproche des habitants à la manière d'un marché, elle répond au besoin d'un ESREC (Espace de récupération) en rive gauche, elle participe activement à une démarche collecte solidaire, et finalement, elle sensibilise et accompagne le public dans le tri des déchets.

La plate-forme mobile se déplacera dans un premier temps dans les sept lieux des communes partenaires, dont Presinge. Un calendrier vous permettra de suivre les horaires et les lieux de collectes des communes d'Arve et Lac. Les déchets collectés sont les déchets encombrants, la ferraille, le bois, les déchets électroniques et de bureau, le matériel électrique, les déchets

spéciaux, les batteries, les solvants, les gravats et béton, les déchets incinérables et les déchets de jardin.

Un box sera également à votre disposition pour déposer des objets en bon état permettant d'être offerts à des organismes caritatifs.

Mobilitri vous permettra encore de mieux trier et de vous débarrasser de tous les objets que vous n'utilisez plus. Il ne sera plus nécessaire de vous déplacer aux ESREC de la Praille ou de Bernex, votre ESREC mobile sera à votre disposition 6 jours sur 7 dans les communes partenaires.

Nous vous encourageons à vous connecter sur le site www.mobilitri.ch dès le 2 novembre prochain pour créer votre compte afin d'obtenir un code QR. Ce code vous permettra de vous identifier lors de la dépose de vos déchets. Ce nouveau concept remplacera le porte-à-porte des déchets encombrants sur les communes et est bien entendu pris en charge pour les ménages privés. Nous nous réjouissons encore d'améliorer le tri de tous nos déchets et de mieux recycler. #

Serge Broquard
Maire

NOUVEAUTÉ AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Dès à présent, le maire ne présidera plus les séances du conseil municipal !

En effet, la modification de l'article 9 de la Loi sur l'administration des communes (LAC) permettra de rétablir la conformité de la LAC avec la Constitution genevoise. Les communes genevoises de moins de 800 habitants ne pourront plus fonctionner comme actuellement pour le déroulement des séances du conseil municipal.

Le conseil municipal élit chaque année les membres de son bureau choisis par les conseillers municipaux. Le président de l'assemblée porte le titre de président du conseil municipal.

Les fonctions de secrétaire du conseil municipal peuvent être remplies par un secrétaire de la mairie ne faisant pas partie du conseil municipal. Dans ce cas, il assiste aux séances avec voix consultative.

Cette modification entrera en vigueur immédiatement avec effet rétroactif au 1er juin 2020, selon la promulgation de la L 12537 par arrêté du Conseil d'Etat du 16 septembre 2020.

Pour la commune de Presinge, cela signifie :

- Une élection du président-e avec prise de fonction immédiate lors du prochain conseil municipal du 26 octobre 2020
- Les membres du bureau seront également élus lors de cette séance et entreront en fonction immédiatement
- Les fonctions de secrétaire du conseil municipal peuvent être remplies par un secrétaire de la mairie



RECYCLONS MAIS TRIONS BIEN !

Même si nous, citoyens suisses, sommes de bons élèves puisque nous recyclons environ 50% de nos déchets ménagers, nous figurons parmi les plus gros créateurs de déchets européens. (700 kg par habitant et par année.)

Il s'agit donc de bien savoir comment trier et recycler afin que nous puissions réduire au maximum la production de déchets sur notre commune.

Pour ce faire, nous vous proposons un petit récapitulatif des containers mis à disposition sur les sites de déchetterie de Presinge, celui de la route de Presinge proche du Pony Club étant le mieux achalandé.

- **Papier et carton** : lettres, journaux, publicités, magazines, prospectus et également les boîtes alimentaires : pizza, céréales, confiseries (à condition qu'ils ne soient pas trop souillés).
- **Acier et aluminium** : tubes alimentaires, couvercles de pots de yogourt, barquettes de plats cuisinés, feuille d'aluminium, canettes écrasées, etc... (les couvercles de bocaux sont à jeter dans la poubelle).
- **Verre** : (bouteilles en verre et bocaux sans bouchons).
- **PET** : toutes les bouteilles en PET ayant contenu des boissons, mais non les autres emballages en PET qui doivent être amenés dans les grandes surfaces (bouteille d'huile, de vinaigre).
- **Piles**
- **Capsules Nespresso**
- **Textiles** : les habits doivent être mis au préalable dans un sac avant d'être placés dans le container.
- **Déchets organiques** : depuis peu, nous avons placé cinq containers dans le village afin que vous puissiez y acheminer vos déchets récoltés dans les petits sacs compostables (épluchures, restes de repas cuits ou crus, os, coquilles d'oeufs, fleurs fanées, marc de café, feuille de thé).

Les « p'tites poubelles vertes » officielles, seront à disposition gratuitement des habitants de Presinge à la mairie du mardi 27 octobre au vendredi 6 novembre 2020 uniquement (aux heures d'ouverture au public).

Pour toutes vos questions et des détails concernant les objets de récupération, nous vous encourageons à consulter le site : www.swissrecycling.ch/fr/substances-valorisables/

Quels déchets ne jamais mettre dans un container ?

- **Les bouteilles en plastique** : (produits laitiers, shampooing, produit de douche, vinaigre, huile, engrais) sont à amener dans les grandes surfaces, dans des centres de déchetterie plus développés ou au camion Mobiltri.
- **Les médicaments** : à amener en pharmacie
- **Les déchets d'équipements électriques et électroniques** : tout achat d'un appareil électrique ou électronique comprend une taxe qui finance la filière de récupération et d'élimination des objets défectueux. De ce fait, la loi oblige les vendeurs à récupérer les appareils usagés.
- **Les huiles alimentaires** pourraient être jetées en bouteille dans votre poubelle ordinaire, mais il est préférable de les acheminer en déchetterie. Ne le jetez surtout pas par contre dans les canalisations, car cela peut les boucher et compliquer le traitement des eaux usées.

Et bien entendu... tous les **déchets encombrants** pourront être amenés par vos soins dans le camion Mobiltri. Y compris les **appareils électriques et électroniques**.

A vos tris et bien à vous !



FÊTES ANNULÉES

C'est ainsi cette année pour des raisons sanitaires...

L'automne est traditionnellement l'occasion de belles retrouvailles.

Or, cette année nous avons décidé d'annuler la sortie des jeunes mais la Commune a souhaité malgré tout leur faire un cadeau. Chaque jeune a eu la possibilité de faire valoir un bon dans une librairie.

La sortie des aînés a aussi été annulée mais nous avons bien entendu prévu une date pour le Noël des aînés qui aura lieu le 14 décembre (sous réserve).

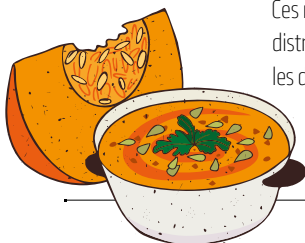
ANIMATIONS ORGANISÉES PAR L'AMICALE 1243

Pour garder le contact villageois, l'Amicale 1243 prévoit, pour l'instant et dans le respect des règles sanitaires, les soirées suivantes dans la salle communale :

 Samedi 31 octobre : dégustation de vins et petite restauration

 Vendredi 27 novembre : soupe à la courge

Ces moments festifs seront confirmés sur notre site internet et par la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres. Réservez d'ores et déjà les dates !



LES CFF SONT DE RETOUR SUR LA RIVE GAUCHE DU LAC LÉMAN !

Un tout nouveau Centre Voyageurs CFF a ouvert ses portes dans la lumineuse gare des Eaux-Vives, sur la ligne du Léman Express.

Vous pouvez dès à présent en profiter pour renouveler ou acheter vos abonnements de transport, pour réserver votre prochain voyage en train pour la Suisse ou l'Europe, pour faire un transfert par Western Union, du change pour vos prochaines vacances, recharger votre carte Travelcash, recevoir un conseil sur l'utilisation de l'application CFF Mobile, apprendre à acheter des billets dégriffés et même faire l'acquisition d'une fameuse montre Mondaine ou d'une assurance voyage. La sympathique équipe du point de vente CFF Eaux-Vives se réjouit déjà de votre visite.

Le point de vente se situe au fond de la galerie marchande de la gare des Eaux-Vives, sur la droite, à côté de la pharmacie.

Horaires d'ouverture :

Lu-Ve 07h30-18h30

Sa 8h-16h



SBB CFF FFS

CHÈQUE-COMMUNE POUR LES ABONNEMENTS UNIRESO

Pour bénéficier de la subvention communale de Fr. 200.- sur le renouvellement ou l'achat d'un abonnement annuel unireso, les habitants de Presinge doivent se conformer à la nouvelle procédure mise en place depuis le 6 janvier 2020 : le Chèque Commune.

Le chèque est à imprimer AVANT l'achat ou le renouvellement d'un abonnement via <https://tpg-commune.ch/presinge2020/> ou via le lien sur la page MOBILITE DOUCE du site de Presinge. Pas d'entrée en matière concernant les abonnements Pro (abonnements pris en charge par une entreprise).

Il n'est plus possible et il ne sera pas possible de se faire rembourser la subvention après avoir fait l'achat de l'abonnement sans la participation de la commune.

Dès janvier 2021, tout se passera désormais en ligne. Simple et pratique !

Plus besoin de se déplacer en agence ou d'imprimer le chèque-commune, il suffira de vous connecter à votre compte webshop et de sélectionner l'action de votre commune de résidence sous « Offre de ma commune ».

Pour commander une carte SwissPass, vous devrez, au préalable, créer un compte webshop et vous laisser guider. Vous pourrez aussi vous rendre dans une agence tpg pour commander votre carte SwissPass.

ATTENTION !!! Pour bénéficier de l'offre, il ne faudra en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir non seulement obtenu la validation de votre commune, mais également votre carte SwissPass (commande de carte en ligne sur <https://webshop.tpg.ch/>).

RÉPARER PLUTÔT QUE JETER

En prolongeant la durée de vie des objets, la réparation contribue à réduire l'impact de notre consommation sur la planète. En effet, le plus fort impact environnemental et social des objets est généralement dû à leur fabrication : consommation de ressources naturelles et d'énergie, émissions de gaz à effet de serre et de polluants, conditions de travail indécentes, etc.

Le projet « réparer plutôt que jeter » encourage les consommateurs à faire réparer les objets du quotidien (appareils électriques, ordinateurs, téléphones, vêtements, meubles, chaussures, etc) en répertoriant, sur le site www.ge-repare.ch, des adresses de commerces d'artisan-e-s et d'entreprises actifs dans la réparation (plus de 200) et situés sur le territoire des communes partenaires du projet. En outre, il contribue à soutenir l'économie locale.

Cherche chambre à louer pour étudiant

De nombreux étudiants inscrits à l'hepia Lullier sont à la recherche d'un logement proche de leur lieu d'études. Si vous-même ou si vous connaissez quelqu'un qui possède une chambre à louer dans les environs, vous pouvez contacter le secrétariat de l'école qui vous mettra en contact avec les demandeurs.

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

Ecole de Lullier, Route de Presinge 150, 1254 Jussy

022 546 24 00

DOMAINE DE L'ABBAYE



Le magasin est ouvert :
Le mercredi : de 15h à 18h -
Le samedi : de 09h30 à 12h30

Retrouvez-les aussi :
www.domainedelabbaye.ch /
Facebook / Instagram



Le Domaine de l'Abbaye est situé sur la commune de Presinge, Martial et Thomas Läser, enfants de la commune sont la quatrième génération sur ces terres.

L'exploitation produit une quinzaine de cultures différentes. Les deux frères sèment, cultivent, récoltent, trient, transforment et emballent les différents produits. Ils maîtrisent toute la chaîne de production. C'est véritablement local, c'est authentiquement des produits presingeois et de plus c'est en production biologique ! Du champ à votre assiette, c'est le slogan...

Mais les cultures ne sont pas le seul atout local de la ferme. Vous avez également des poules pondeuses, vivant dans un univers de pré et dont la maison se déplace au gré de la nourriture. C'est ce que l'on pourrait appeler des « poules heureuses ». Vous pouvez d'ailleurs les admirer aux alentours de la ferme. Un self-service pour vous fournir en œufs est installé devant la ferme, il suffit de suivre les panneaux.

Un troupeau de vaches mères, de race limousine complète le tableau de ce Domaine résolument tourné vers la vente directe, cherchant à répondre au mieux aux attentes des consommateurs.

Durant l'automne, les deux frères vont lancer les pâtes maison....

C'est ainsi que vous trouverez dans leur petit magasin tout ce qu'il faut du petit-déjeuner au repas de midi et du goûter au souper sans oublier l'apéro. Tous les produits sont naturels sans aucun ajout, ou additifs alimentaires.

Dans l'idée très tendance du moment, le magasin de la ferme tend vers le zéro déchet ! Vous venez avec vos contenants et vous prenez uniquement ce dont vous avez besoin.

Au magasin du Local en Bocal, vous trouverez de nombreuses sortes de farines du Domaine, moulues à la meule en pierre, mais aussi des céréales soufflées, des flocons divers, des lentilles vertes et corail, des pois chiches, et les céréales à cuire comme l'épeautre ou le millet, l'avoine nue et bien sûr la polenta (primée au concours des produits du terroir). Pour l'apéro, pensez aux galettes.

De plus, le magasin vous propose d'autres produits de la région et de la Romandie, d'agriculteurs passionnés comme les deux frères Läser.



MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
 1243 PRESINGE
 Tél : 022 759 12 52

E-mail : info@presinge.ch
 Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : de 7h30 à 10h
 Mercredi : de 10h à 12h30
 Jeudi : de 16h30 à 18h
 Vendredi : de 10h à 11h30
 Ou sur rendez-vous

ETAT CIVIL OFFICE DE L'ETAT CIVIL

Route du Vallon, 4
 1224 CHÊNE-BOUGERIES
 Tél : 022 869 17 50
 Fax : 022 869 17 51
etat-civil@chene-bougeries.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, jeudi et vendredi :
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
 Mardi : de 7h30 à 16h non stop
 Mercredi : de 13h30 à 18h

Message à l'attention des entreprises de la commune :

Si vous souhaitez faire une présentation de votre activité aux Presingeois, veuillez faire parvenir votre texte et vos photos au secrétariat de la mairie sous la forme d'un texte Word et d'images JPG, à l'adresse info@presinge.ch.

Déchets

Les déchets encombrants et spéciaux pourront être acheminés aux différents sites de Mobilitri. Voir calendrier sur www.mobilitri.ch

HORAIRES BIBLIOBUS 2020

Le bibliobus sera présent devant la mairie, les 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2020 de 10h30 à 12h30

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

31 OCTOBRE
4 NOVEMBRE
27 NOVEMBRE
14 DÉCEMBRE

SOIRÉE DÉGUSTATION
MARCHE DES AÎNÉS + REPAS
SOUPE À LA COURGE
REPAS DE NOËL DES AÎNÉS
(SOUS RÉSERVE)



Séances du conseil municipal 2^{ème} semestre 2020

26 octobre, 9 novembre et 7 décembre sous réserve de la convocation officielle.

n°23 Vie communale

OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE
2020



COVID-19 – CO-VIVONS ENSEMBLE !

DES BÉNÉVOLES POUR PRESINGE ?

Dans la continuité des mesures prises contre le Covid 19, nous avons recensé divers besoins d'une partie de la population. Par ailleurs, certains d'entre vous souhaiteraient sûrement participer à la vie du village de façon ponctuelle ou régulière, par des actions correspondant à vos compétences et votre disponibilité.

En effet la commune se propose de tenir un recensement de compétences et/ou de propositions d'actions d'une part et d'un catalogue des besoins potentiels d'autre part.

Exemples de proposition: visite, téléphone, co-voiturage, courses, aide informatique, participation à des activités à des manifestations communales

**A cet effet, nous vous proposons de remplir la fiche ci-dessous.
Nous vous remercions d'ores et déjà de votre retour et de votre engagement.**

La commission sociale

Nom : _____

Prénom : _____

Tél ou mail : _____

Je me propose comme bénévole :

Je propose tel type d'aide : _____

J'aurai besoin de tel type d'aide : _____

(Ces informations seront traitées avec toute la discrétion nécessaire)

A renvoyer à la commune par courrier ou par mail,
ou à déposer directement dans la boîte aux lettres de la mairie.

MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
1243 PRESINGE



info@presinge.ch

Travaux en cours Dépendances de la Ferme Gallay

Nous reprenons ici le fil conducteur de la mise en œuvre des travaux de transformation et réhabilitation des dépendances de la Ferme Gallay.

En effet, suite à l'ordonnance du Conseil d'Etat décrétée en date du 19 mars 2020 relative à l'épidémie du Covid-19, les travaux entrepris ont dû être immédiatement interrompus. Cers derniers n'ont pu reprendre que le 4 mai 2020, avec la contrainte de mesures sanitaires strictes.

Dans le courant du mois de juin, les sondes géothermiques ont été installées ainsi que tous les éléments techniques y étant liés.

À ce jour, tous les travaux de démolitions sont achevés et les interventions relatives à la reconstruction des nouveaux volumes et distributions typologiques sont actuellement en cours.

La pose des nouvelles charpentes est pratiquement terminée et les travaux de ferblanterie et couverture vont pouvoir débuter dans le courant du mois d'octobre.

D'ici la fin de l'année, la mise hors d'eau et hors air des différentes entités sera entièrement réalisée. De ce fait, les travaux d'aménagements intérieurs vont pouvoir débuter en début d'année 2021 et se poursuivre jusqu'à l'automne.

Sauf circonstances exceptionnelles et imprévisibles, l'entrée des locataires se fera avant la fin de l'année prochaine.

Nous profitons de cet article pour remercier nos mandataires, le bureau d'architectes Dubouchet, Contat, Aeby pour leur précieuse et excellente collaboration. Nos remerciements s'adressent également aux locataires de la Ferme Gallay qui supportent avec patience les nuisances occasionnées par ce chantier.

ETAT CHARPENTES AVANT DEMOLITION



AVANCEMENT TRAVAUX NOUVELLES CHARPENTES



Travaux de fouille sur la route de Presinge

De mi-octobre à mi-décembre 2020, les SIG procéderont à des travaux de fouilles pour le renouvellement du réseau d'eau potable sur la route de Presinge entre la route de Jussy et la route de La Louvière. Le trafic sera régulé en fonction de l'avancement des travaux.



PAS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES AVEC LES ENCOMBRANTS ET LA FERRAILLE!

Les appareils électroménagers, électriques et électroniques ne doivent pas être mélangés aux encombrants! En effet, ces appareils contiennent des substances dangereuses pour la santé et pour l'environnement.

Que faire des appareils électriques et électroniques?

Ils doivent être rapportés pour recyclage dans les commerces qui vendent ce type d'appareils (indépendamment de la marque et sans obligation d'achat - en effet une taxe anticipée de recyclage a déjà été payée lors de l'achat.)

LA REPRISE EST GRATUITE!

Alternatives:

- Les rapporter dans les Espace de récupération (ESREC): La Praille, Châtillon, Les Chânets.
- S'ils sont encore fonctionnels ou facilement réparables, les appareils peuvent être remis à des œuvres caritatives ou revendus (par exemple en ligne)



Info-Service, 022 546 76 00

N° 23 Vie communale

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2020



Aînés

Nos marches « Entr'ainés » ont repris le mercredi 2 septembre pour le plaisir de tous.

Venez rejoindre notre sympathique équipe ouverte à toutes et à tous.

Nos marches sont de 2 à 3 heures environ, les dates annoncées sur le site internet de la commune.

Le mercredi 4 novembre, notre balade sera agrémentée d'un repas au restaurant. Encore à définir.

Nous vous attendons avec plaisir, venez nombreux. Le rire est bon pour la santé mais la marche aussi!

Renseignements auprès de Madame Isabelle Schierz, 022 759 16 26

